

Le très Haut Débit par fibre optique

Lors de l'AG du 12/04/2016, vous avez souhaité faire confiance au conseil syndical pour mener les opérations de raccordements au Très Haut-Débit sur Villagexpo.

Notre première action dans ce sens est la signature de la convention avec TUTOR pour le réseau qu'il a déployé pour le compte du Val d'Orge. Cette convention va permettre le raccordement prochain de certains copropriétaires (environ les 2/3).

Si vous souhaitez savoir si votre logement est raccordable, visitez cette page et remplissez le formulaire :

<http://sequantic.tutor.fr/testez-votre-eligibilite/>

Si vous êtes raccordables et souhaitez être raccordés, vous devez vous inscrire chez l'un des Fournisseurs d'Accès Internet suivants :

<http://www.ozone.net>  <http://www.comcable.fr> 
<https://www.k-net.fr>  <http://www.coriolis.com> 
<http://www.kiwi-fibre.fr> 

Des frais de raccordement vous seront facturés par le fournisseur choisi.

Pour ceux qui ne sont pas raccordable sur le réseau de TUTOR, la communauté d'agglomération nous a informé que SFR-Numéricable avait lancé le projet de couverture des zones non-couvertes. Villagexpo sera soutenu par la communauté d'agglomération Coeur Essonne Agglomération (CEA) pour que la couverture manquante soit mis en service le plus rapidement possible. Ce travail sera suivi en collaboration avec le conseil syndical de Villagexpo.

A MES COTES

Nos smartphones & tablettes ne nous quittent plus. Ces objets nous permettent de gérer nos vies et plus précisément nos maisons.

Plus d'électricité, une coupure, un problème? "A mes côtés" est une appli gratuite disponible sur iOS ou Android qui vous renseignera en temps réel sur les interventions sur le réseau électrique dans votre quartier.

L'équipe du Conseil Syndical propose

Le P'tit Villagexpoporteur



La lettre d'information du village / juillet 2016

Assemblée Générale 2016

Notre Assemblée Générale(AG) s'est déroulée il y a bientôt trois mois. Tout d'abord, merci chaleureusement à tous ceux qui y ont participé soit physiquement, soit en donnant leur pouvoir, permettant ainsi à cette assemblée de délibérer valablement.

Nous devons cependant rester mobilisés pour les années à venir car la majorité représentative pour les délibérations a été tout juste atteinte cette année. Considérant que nous sommes 360 copropriétaires, il en faut à minima 180 de présents ou représentés pour que les décisions de l'AG soient exécutoires.

Que se passe-t-il si nous n'avons pas ce quorum ?

La quasi-totalité des décisions prises par l'AG se transforme en "absence de décision". C'est-à-dire que nous avons organisé une assemblée générale, et dépensé pour ce faire 2 500 EUR pour rien.

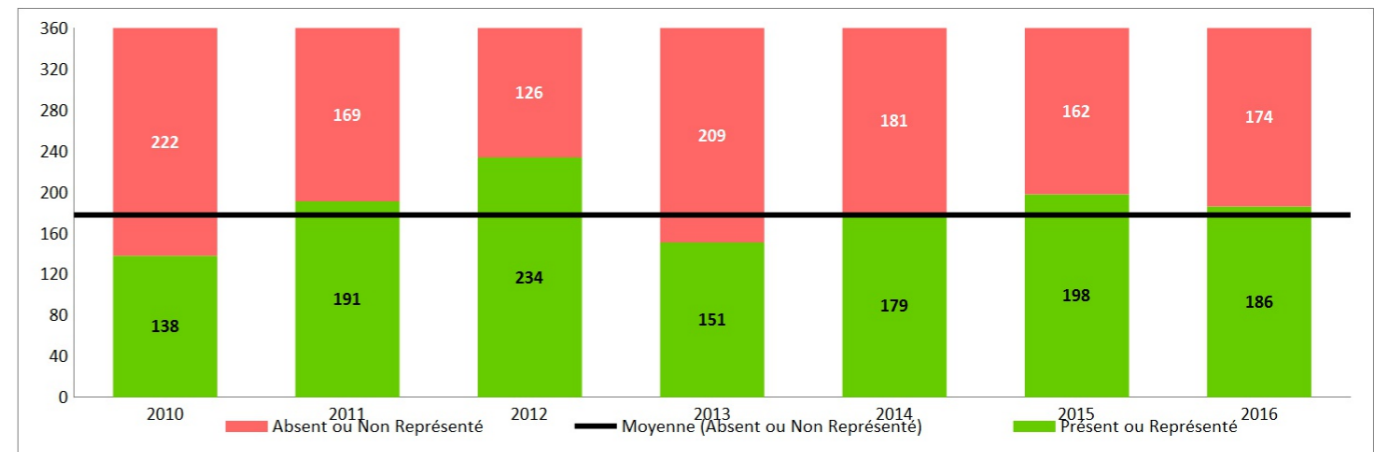
Indirectement, une telle absence de majorité limiterai le syndic et le conseil syndical à la gestion courante et pourrait engendrer, en cas de situations non-prévues, à la convocation d'une AG exceptionnelle qui nous coûterai également 2500 EUR.

Sans cette majorité représentative, mêmes les délibérations votées par les copropriétaires présents ou représentés, n'auraient aucune valeur.

Conscient qu'une AG peut être longue et fastidieuse, l'absence ou la non-représentation (considérant qu'un pouvoir est simple à faire) pourrait être, indirectement, considéré comme un manque de respect envers les copropriétaires qui, eux, font l'effort de se présenter et d'exprimer leurs avis sur les décisions qui nous concernent tous.

De plus, ne perdons pas de vue que, légalement, un copropriétaire absent ou non-représenté (absence de signature sur la feuille d'émargement) se retire le droit à contester ultérieurement l'AG et ses décisions.

Ceci est un triste exemple de démocratie locale qui concerne, hélas, pas loin de la moitié des copropriétaires de Villagexpo (CF Graphisme présent/absent de 2010 à 2016)



Site internet

Retrouvez notre actualité, échangez avec le conseil syndical, soumettez-nous vos idées d'animations ou de documentations. Le Conseil Syndical étudiera vos suggestions.

N'hésitez plus, inscrivez vous.

www.villagexpo.fr

Inscrivez-vous et connectez-vous pour connaître toute l'actualité de notre copropriété !

Conseil Syndical, place de l'Ile de France, 91240 Saint-Michel-sur -Orge

Suite...

Vous avez reconduit pour 3 ans le Syndic Immo de France à l'unanimité : vous lui accordez donc votre confiance. Le Conseil Syndical restera vigilant pour faire en sorte que demeure la qualité et la réactivité du service de ce Syndic.

Pour le vote des provisions spéciales pour travaux, nous nous y sommes mal pris en décidant d'un vote alternatif, nous empêchant ainsi d'avoir la majorité suffisante pour chacun des deux votes. Si nous devons de nouveau avoir à choisir par niveaux dans les années futures, nous devrions plutôt faire des votes successifs non contradictoires : dans un premier temps, vote pour le montant inférieur puis pour le montant supérieur.

Quels axes d'améliorations avons-nous pour les AG futures ?

Sur le plan de la participation :

Que nous le voulions ou non, nous sommes en copropriété à Villagexpo et nous devons permettre à ses organes statutaires prévus par la loi de fonctionner. Il est nécessaire de participer à cette AG mais aussi d'essayer de convaincre les indécis et les réfractaires, à y venir ou à donner leur pouvoir.

D'avance, nous vous remercions de vos efforts en ce sens.

Sur le plan du contenu :

Naturellement, les AG sont loin d'être parfaites. Ce que vous y avez vécu, peut aussi vous faire penser à des solutions qui la rendrait plus efficace et attractive.

Nous restons à votre écoute pour toutes propositions constructives que vous pourriez nous faire.

Sur la forme, cette assemblée s'est terminée beaucoup trop tard, la faute à un ordre du jour très dense. Nous abordons une décennie où des décisions importantes vont devoir être prises, il sera difficile de le réduire. C'est pourquoi, nous envisageons d'organiser une ou des réunions préparatoires peu de temps avant l'AG. Réunions d'informations ouvertes à tous les copropriétaires, ce qui nous permettrait d'échanger plus longuement sur les sujets qui seront abordés ensuite en AG. Pour tous ces sujets, et les autres, nous sommes ouverts à vos avis et propositions qui permettront de faire avancer le travail du Conseil Syndical au profit de la copropriété.

Vous pouvez apporter votre contribution soit par courrier à expédier ou déposer dans la boîte aux lettres de la Place de l'Île de France, soit par mail à conseil.syndical@villagexpo.fr

En ce début d'été, nous vous souhaitons à toutes et tous un excellent été 2016, avec du soleil à Villagexpo ainsi que dans votre lieu de villégiature.

Le Conseil Syndical

Projets d'amélioration du quartier

Les études avancent pour l'amélioration de notre quartier et de son patrimoine. Lors de la dernière assemblée générale, nous n'avons pas pu prendre le temps de vous présenter en détail la situation du projet Hall ainsi que celle de la clôture de la partie Nord du Village.

Nous organiserons une réunion d'information et de discussion sur ces projets dans le courant du dernier trimestre 2016. Nous vous tiendrons informé à la rentrée de la date retenue pour cette rencontre.

Les 50 ans de Villagexpo



Notre village va bientôt fêter ses 50 ans d'existence. Au-delà de l'importance de se souvenir de l'origine du projet, il nous paraît intéressant d'entreprendre en parallèle son évolution pour les années à venir avec l'ensemble des habitants du village.

Le Conseil Syndical souhaite travailler avec les copropriétaires pour inscrire durablement l'esprit du quartier dans le XXIème Siècle, soyons moteur du futur de notre quartier, et pourquoi pas encore un peu novateur!

Sur notre quartier, des projets ont vu le jour et sont inscrits aujourd'hui pleinement dans l'histoire de la ville. Nous avons besoin tout en gardant à l'esprit ce qui a fait nos belles années, de transmettre cela aux futures habitants.

Pour cela, l'avis de chacun compte, mais aussi vos idées, et toutes les bonnes volontés pour mettre en œuvre cette célébration qu'il nous paraît importante, alors réservez dès à présent la date :

Samedi 9 Septembre 2017

Lors de l'Assemblée Générale du 12 avril dernier, nous avons abordé ce point et nous souhaiterions avoir l'avis des familles dites "primo accédantes", mais aussi des "nouveaux arrivants" pour ainsi pouvoir comparer leur perception de notre quartier et aussi savoir pourquoi ils aiment y vivre...

Vous trouverez sur le site internet, et en support papier joint, un questionnaire, que vous pourrez nous retourner complété.

Soyez acteur de ce projet et venez prendre part aux réunions d'organisation qui seront organisées par le Conseil Syndical. Nous ne peut rien faire sans vous...!!!!

Pratique : Vols et Cambriolages

Tout au long de l'année, et encore plus pendant la période estivale, les cambriolages et les vols sont toujours présents. Ceux-ci peuvent être faits en votre absence mais aussi pendant que vous êtes chez vous. Voici quelques conseils simples à retenir.

La fausse identité : Faux policiers, faux plombiers, faux électriciens, faux jardiniers. Même avec la présentation d'une carte professionnelle restez vigilants et ne faites pas entrer d'inconnus chez vous.

Si besoin, prenez rendez-vous et demandez à la personne de revenir et soyez accompagné d'une personne de confiance.

En votre absence : Équipez votre porte d'un système de fermeture homologué et votre habitation d'une alarme. Votre assurance peut vous conseiller dans ce domaine. N'écrivez ni nom ni adresse sur votre trousseau de clé car en cas de perte votre domicile sera facilement ouvert. Gardez plutôt un double chez une personne de confiance.

Si vous devez vous absenter longtemps, faites suivre votre courrier et demandez à une personne de confiance de passer régulièrement vérifier votre habitation.

Si vous avez été victime de cambriolage, appelez le **17** . N'oubliez pas d'informer le conseil syndical.

Des dépliants sont disponibles en mairie à ce sujet, consultez les.

Article "Voisins Vigilants" Mai 2016 "Ma Ville" bulletin municipale :
<http://saintmichelsurorge.fr/publications/saint-michel-ma-ville>

Appli Stop Cambriolages :

<http://www.essonne.gouv.fr/Actualites/Application-Stop-cambriolages-gratuite-pour-smartphone>

